

DEMANDE D'AIDE AUX ENTREPRISES COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BOURGES PLUS

Cette demande doit préalablement avoir fait l'objet d'un échange téléphonique avec la direction du développement économique de Bourges Plus au

N° Vert 0 800 400 805

Appel gratuit depuis un poste fixe

Demande le / /

Nom du (des) dirigeant(s) N° de téléphone : .. / .. / .. / .. / ..

Adresse mail :

Nom du cabinet et de l'expert-comptable

Le dirigeant de l'entreprise s'assure de répondre aux critères d'éligibilité et de transmettre un dossier complet :

- Le siège social de l'entreprise et l'activité principale sont situés sur la Communauté d'agglomération de Bourges Plus
- L'entreprise a fait l'objet d'une fermeture administrative au regard de l'arrêté du 29 octobre 2020 ou l'entreprise justifie d'une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50% sur novembre 2020 par rapport à novembre 2019
- L'entreprise compte 8 salariés (ETP) maximum
- L'entreprise a un chiffre d'affaires inférieur à 800 000€ HT sur le dernier bilan édité
- L'entreprise est à jour de ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2019
- L'entreprise n'était pas sous le coup d'une procédure judiciaire le jour du dépôt du dossier

L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise Enseigne

Date de création de l'entreprise (kbis) / /

Adresse de l'entreprise

Code postal Ville

Adresse du siège social de l'entreprise

Code Postal Ville

Activité principale de l'entreprise.....

Nombre de salariés (ETP) :

Êtes-vous propriétaire de vos locaux ? OUI NON

si oui avez-vous un prêt en cours ? OUI NON

Avez-vous obtenu un report de loyer sur le deuxième confinement ? OUI NON

si oui combien de mois ?

Montant mensuel du loyer

Avez-vous obtenu une annulation de loyer sur le deuxième confinement ? OUI NON

si oui combien de mois ?

IMPACT SUR L'ACTIVITÉ

Fermeture administrative provisoire : OUI NON

Ouverture partielle : OUI NON

Perte de chiffre d'affaires (novembre 2020 comparé à novembre 2019) : %

CA HT 2019 : CA HT 2018 : CA HT 2017 :

Chiffre d'affaires moyen mensuel si entreprise créée après le 1^{er} octobre 2020 :

Prêt garantie d'État demandé ? OUI NON EN ATTENTE

Si oui obtenu ? OUI NON Si oui Combien ?

CHÔMAGE PARTIEL ? OUI NON

si oui nombre d'heures /salarié ?

BESOIN DE TRÉSORERIE POUR AMORCER LA REPRISE

En fonction de votre activité :

Carnet de commande en attente : OUI NON

si oui montant HT des devis signés et en attente ?

DESCRIPTION

Explications succinctes des difficultés rencontrées, le plan d'actions de reprise :

.....
.....
.....

PIÈCES A FOURNIR

- Relevés de comptes professionnels de septembre, octobre, novembre 2020.
- Attestation de l'expert-comptable indiquant que l'entreprise est à jour de ses charges fiscales et sociales au 31/12/2019
- Attestation de l'expert-comptable indiquant les pertes de chiffre d'affaires sur novembre 2020
- Dernier bilan (ou prévisionnel d'installation si entreprise de moins d'un an)
- Kbis
- RIB de l'entreprise
- Dernière quittance de loyer acquittée ou justificatif d'emprunt en cours

DÉCLARATION ET ENGAGEMENTS

Je soussigné(e) Dirigeant de l'entreprise

Atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier,
- Que l'entreprise s'engage à ouvrir dès qu'elle y sera autorisée.

Date :

Signature et Cachet

IMPORTANT

>>> Toute demande d'aide doit faire l'objet d'un contact téléphonique préalable au 0 800 400 805.
>>> Pour l'envoi des pièces jointes ne pas dépasser 5 Mo pour la bonne réception.
>>> Tout dossier incomplet ne sera pas examiné et ne recevra pas de réponse.
>>> Le dossier devra être adressé par mail à relance@agglo-bourgesplus.fr
>>> Toute fausse déclaration ou non-respect des engagements de l'entreprise entraînera le remboursement de l'aide perçue.

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à octroyer une aide sous forme de subvention. Les destinataires des données sont l'agglomération de Bourges Plus.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service de l'Agglomération de Bourges Plus.